



PREFECTURE AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° ; - JUILLET 2011

PUBLIE LE 18 JUILLET 2011

SOMMAIRE

Centre Hospitalier

Avis - AVIS DE CONCOURS SUR TITRES CORPS DES TECHNICIENS DE
LABORATOIRE

.....

1

**CENTRE HOSPITALIER A.Gayraud
11890 CARCASSONNE CEDEX 09**

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES TECHNICIENS DE LABORATOIRE**

Un concours sur titres est ouvert au Centre Hospitalier de Carcassonne en vue de pourvoir un poste de technicien de laboratoire vacant dans l'établissement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Peuvent faire acte de candidature, les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- 1° Le diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou de technicien en analyses biomédicales,
- 2° Le diplôme universitaire de technologie, spécialité Biologie appliquée, option Analyses biologiques et biochimiques,
- 3° Le brevet de technicien supérieur d'analyses biologiques,
- 4° Le brevet de technicien supérieur biochimiste,
- 5° Le brevet de technicien supérieur de biotechnologie,
- 6° Le brevet de technicien supérieur agricole, option Laboratoire d'analyses biologiques ou option Analyses agricoles, biologiques et biotechniques,
- 7° Le diplôme de premier cycle technique Biochimie-biologie du Conservatoire national des arts et métiers,
- 8° Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité Analyses des milieux biologiques, délivré par l'université de Corte,
- 9° Le diplôme de technicien supérieur de laboratoire Biochimie-biologie ou le diplôme de technicien de laboratoire Biochimie-biologie clinique délivré par l'Ecole supérieure de technicien Biochimie - biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon,
- 10° Le certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du ministère du travail.

DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription doivent comporter :

- Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae,
 - Le diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou l'un des diplômes supra-indiqués,
 - Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté Economique Européenne,
- et doivent parvenir dans un délai de **deux mois** à compter de la publication au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Languedoc-Roussillon à :

**Monsieur le Directeur
Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier A Gayraud - Route de Saint Hilaire
11890 CARCASSONNE Cédex 09**

Tous renseignements complémentaires pour la constitution du dossier peuvent être obtenus auprès du service de la Formation. (Poste 27.04).

Fait à CARCASSONNE, le 28 Juin 2011.

La Directrice des Ressources Humaines
et de la Politique Sociale,


D. SAUVAIRE

